



**CEREMONIE D'HOMMAGE OFFICIEL DE
LA REPUBLIQUE.**

**A MONSIEUR ANGE-EDOUARD
POUNGUI,
ANCIEN PREMIER MINISTRE.**

**SOUS LA TRÈS HAUTE AUTORITÉ DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT**

ELOGE FUNEBRE

**Prononcé par
Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO
Premier Ministre, Chef du Gouvernement.**

Brazzaville, palais des congrès, le 04 juin 2026.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;

Vénérable Président du Senat ;

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Monsieur le ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat ;

Madame et Messieurs les Présidents des Institutions Constitutionnelles ;

Monsieur le Chef de l'Opposition ;

Vénérables Sénateurs, Honorables Députés ;

Mon Général, Chef d'État-Major Général des Forces Armées Congolaises ;

Mes Généraux, Commandants des Forces de Police et de la Gendarmerie Nationale ;

Madame et Messieurs les Secrétaires Permanents des Conseils Consultatifs Nationaux ;

Monsieur le Préfet du département de Brazzaville ;

Monsieur le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député Maire de la ville de Brazzaville ;

Messieurs les membres du bureau de l'Association des Anciens Ministres ;

Monsieur LOUFOUKOU Jean-Pierre, chef de la famille POUNGUI ;

Les enfants POUNGUI ;

Chers parents éplorés ;

Mesdames et Messieurs.

Lourde est la tâche de retracer en quelques mots le parcours d'un homme ayant servi sa patrie pendant plus d'un demi-siècle, sans en trahir ni la substance, ni la subtilité.

Grande est la responsabilité de s'exercer au devoir de mémoire, sans lisser l'histoire, pour exprimer la gratitude d'un peuple à ceux qui ont marqué de leur engagement la vie politique de notre pays, à l'effet d'inspirer ceux qui prennent le relais pour construire le Congo de demain.

Telle est l'essence de l'hommage que nous nous apprêtons à rendre à l'illustre serviteur de l'État, Ange-Edouard POUNGUI.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi de commencer cet éloge par ces mots de Barack OBAMA, alors Président des USA, qui, le 29 août 2009, concluait l'éloge funèbre du sénateur Edward Moore KENNEDY en ces termes, je cite :

« Ce que nous pouvons faire, c'est de vivre aussi bien que possible, quels que soient les objectifs, les ambitions et les désirs, dans l'amour. Nous pouvons profiter de chaque jour pour prouver à ceux dont nous sommes le plus proches à quel point nous les aimons et pour traiter les autres avec la gentillesse et le respect que nous aimerions recevoir. ». Fin de citation.

Fidèle à Votre tradition républicaine d'hommage officiel aux cadres ayant servi la République à un haut niveau, toujours partagé entre devoir, émotion et justice morale, Vous vous tenez compatissant envers les familles, toutes les familles de ces cadres, quelles que soient leurs opinions et quels que soient leurs parcours politiques. Vous ne ratez jamais la moindre occasion pour témoigner l'amour à vos proches par-delà vos lourdes charges et votre agenda souvent contraint.

Cet office est l'apanage de l'humanité, de Votre humanité, de l'amour que Vous avez pour les autres.

La famille POUNGUI me charge de Vous dire simplement Merci.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Chers parents,

Mesdames et Messieurs

Le phénomène de la mort nous rappelle chaque jour que la condition humaine est vouée à la finitude. Nous ne sommes que de passage sur cette terre où « tout passe ». Tout passe avec la mort. Tout passe par la mort.

Ce phénomène nous enseigne également que seul demeure, l'amour. Il nous invite, enfin, en toutes circonstances, à célébrer l'amour car l'amour est plus fort que la mort.

Oui. L'amour est plus fort que la mort. Pourtant on ne sait pourquoi, philosophes, scientifiques, juristes, poètes, romanciers, consacrent des pages entières à la mort pour tenter d'en comprendre ou d'en expliquer le mystère.

SOREN KIERKEGAARD, philosophe de l'angoisse et de l'existentialisme chrétien, opinait que « la mort a ceci de particulier qu'elle confère l'éternité à l'angoisse » : l'angoisse du lendemain, l'angoisse du prochain tour, l'angoisse de la forme du dernier souffle de vie.

Jean-Baptiste Tati Loutard, dans son œuvre emblématique *Le récit de la Mort* écrit la Mort avec M majuscule et l'explore comme le pain quotidien qui nous accompagne depuis l'aube de l'existence.

Alain Mabanckou, dans son grand roman social, politique et visionnaire, *Le commerce des allongés*, prend le parti d'une fable d'outre-tombe et dénonce les inégalités en affirmant avec ironie que « la lutte des classes existe aussi dans la mort.

Benoît Moundélé-Ngollo, dans son essai *Réflexion sur la vie et la mort*, dépeint la dualité des sentiments face au trépas.

Que dire d'Henri Lopes qui, répondant aux questions d'un journaliste, disait je cite : « Ce dont j'ai peur, c'est le passage de la vie à la mort, parce qu'arrivé au regard du grand âge qui est le mien, on sait que c'est une question très proche. Donc, on s'arme pour ne plus avoir peur. Mais on se demande, au moment du passage, quelle tête on va faire ».

Eh oui. Qui nous dit qu'Ange Edouard POUNGUI ne s'est pas posé la même question. Lui dont la disparition nous place au cœur de cette suffocante et impénétrable problématique du *pourquoi la fin de vie et d'où vient le caractère différencié des « façons de mourir »*.

En l'occurrence, comment la maladie a-t-elle pu poursuivre et achever la destruction d'un être, aussi cher pour ses proches et pour son pays, dont l'existence avait déjà été traversée par deux tragédies violentes : la mort de son père, neuf (9) ans après sa naissance, dans la vulnérabilité et la fragilité de son enfance et celle de son épouse, Marie-Thérèse, un peu plus de six (6) ans avant la sienne, dans un contexte de la vie, marqué par l'effroyable souffrance face à un destin qui se consumait et qui diluait presque tous ses souvenirs !

Ce sont ces souvenirs que nous allons tenter de rappeler à travers cet éloge car en vérité, l'éloge funèbre, n'est qu'un rappel de souvenirs pour que ces souvenirs fassent subsister l'amour que nous avons pour le disparu.

Souvenons-nous ! Chers parents !

L'homme que nous pleurons aujourd'hui est né le 04 janvier 1942 à Mouyondzi, fils de Casimir MOUNGONDO, surveillant des PTT et d'Agnès MOUNDONGO, cultivatrice. Élevé à la culture de l'effort avant et après le décès de son père, l'enfant de Kiniadi, village situé à environ deux kilomètres de Madingou-centre, sur l'ancienne route nationale n°1 (RN1), Ange Edouard POUNGUI a grandi dans la proximité de son grand-père paternel et de sa maman auprès de qui il a appris à aimer la terre, à rouir le manioc et à se nourrir de son sol.

Souvenons-nous que dès l'enfance, Ange Edouard POUNGUI forçait l'admiration et la jalousie de ses petits camarades, du fait des acrobaties et des facéties auxquelles il se livrait sur sa vieille bicyclette héritée de son père. Il avait été surnommé "**Roukoukouye**", du nom d'une bande dessinée qui paraissait à l'époque dans le Journal La Semaine de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), devenu aujourd'hui La Semaine Africaine.

Il était l'enfant radieux et enjoué qui subissait de plein fouet les taquineries de ses frères mais qui avait appris rapidement, par caractère déjà, à leur tenir tête.

Sa curiosité, associée à la naïveté infantile, a failli lui coûter la vie lorsque, rentrant de l'école avec son frère aîné, il a ramené à la maison de son père un objet métallique de forme cylindrique avec une mèche à son extrémité, ramassé à hauteur du camp de la milice à quelques encablures de la destination familiale.

L'explosion de cet objet a fait perdre à son frère aîné l'index et la moitié du pouce de la main droite. Lui, s'en était sorti avec quelques éclats à la figure et à l'avant-bras.

Souvenons-nous ! Chers parents et amis, Monsieur POUNGUI est prénommé Timothée à sa naissance, en souvenir de l'épître de Saint Paul à Timothée, commenté au cours de l'homélie présentée à l'occasion de l'office religieux auquel venait de prendre part son père le jour même de sa venue au monde.

Il est prénommé Édouard lors de son baptême, parce que, devant le curé du dispensaire de la mission catholique de Kissendé à Madingou, qui avait la charge de soigner et de faire l'office de son fils, sa maman ne se souvenait plus du premier nom donné par son père. Il est ensuite devenu Ange au lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire, en héritage du club appelé "les Anges" auquel il appartenait.

Par la suite, suivant jugement rendu par le tribunal populaire siégeant en matière civile sous la présidence de madame Pauline YOBA née DJEMBO, figure de la première génération des femmes magistrats congolaises, il adopta pour nom Ange Edouard POUNGUI.

Il a fréquenté tour à tour l'école publique de Moukokotadi de Madingou, l'école catholique de Kissendé et l'école Saint-Michel, tenue par les missionnaires de la congrégation du Saint-Esprit, où il a obtenu le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) en juin 1956.

Après l'admission au concours d'entrée en 6^e et au concours de bourse de l'Etat en qualité d'interne, Ange Edouard POUNGUI fait ses études secondaires au Collège Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Il obtient le BEPC en 1960, la première partie du baccalauréat, série B, en 1963 et la seconde partie en 1964.

La même année, avec une bourse de l'Etat, accordée par le fonds d'aide et de coopération (FAC), il est rentré à l'Ecole de droit du centre d'enseignement supérieur de Brazzaville (CESB), où il a obtenu, en 1969, la licence en droit, ancien régime.

Au plan professionnel, Ange Edouard POUNGUI a été avant tout formé à la profession bancaire. A l'issue des stages de formation à la Banque nationale de développement du Congo (BNDC), à l'agence de la Banque centrale des Etats de l'Afrique Centrale et du Cameroun (BCEAC) et à la Banque commerciale congolaise (BCC). Il a été titularisé en tant qu'Administrateur des SAF en catégorie A1. Une parenthèse dans sa carrière si riche l'identifie comme avocat. Maître POUNGUI a prêté serment, mais n'a jamais exercé la profession.

Parmi ses compagnons de ses années de lycée, il aimait citer affectueusement Raymond IBATA, lien renforcé par le choix qu'ils avaient porté l'un et l'autre sur deux mouyondziennes, Jeanne et Thérèse (paix à leurs âmes), devenues plus tard leurs épouses.

Marie Thérèse, Maïté, son Épouse.

Souvenons-nous ! Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, de ce temps de jeunesse, lorsque Vous aviez pris Ange Edouard POUNGUI, la main dans la main, l'accompagnant à la rue Mbéti, juste là tout près de la grande école de Poto-poto pour le présenter à Papa Manda et aux autres parents.

N'est-ce pas Vous, Excellence Monsieur le Président, qui, faisant valoir Votre statut d'Oncle de Maïté, fîtes fléchir Papa Manda et son épouse ainsi que les autres membres de la famille pour qu'enfin, fut acceptée l'union entre Maïté Votre nièce, et Ange Edouard, Votre ami, Votre camarade, lui témoignant ainsi Votre amour au nom de Votre amitié ; une amitié née de Votre engagement militant commun pour la cause de la jeunesse et de la Révolution.

Souvenons-nous Excellence Monsieur le Président de la République, de ces mouvements de jeunesse auxquels vous apparteniez, tous les deux, depuis 1956 notamment l'Association scolaire du Congo ASCO, dont il devient le Président en 1964 alors qu'il était en Terminale au Lycée Savorgnan de Brazza, siégeant au comité de rédaction de *Jeunesse sous l'Equateur*, un bulletin de la Jeunesse estudiantine catholique dont il fut également membre.

Souvenons-nous Excellence Monsieur le Président de la République, de la pluralité des mouvements de jeunesse qui semblaient, à Vos yeux, incompatibles avec la lutte contre le néocolonialisme.

Souvenons-nous de cette ingénieuse idée qui vint à l'esprit des jeunes cadres de l'époque, d'unir tous les mouvements de jeunesse au sein de la Jeunesse du Mouvement National de la Révolution (JMNR) pour mieux défendre la Révolution, mieux défendre la patrie, par la vigilance et la défense civile.

Souvenons-nous, Excellence Monsieur le Président de la République, de ces tribulations du Congrès. Absent dans la salle du congrès pourtant, du fait de Votre statut de jeune officier des Forces armées congolaises, Vous n'étiez pas moins présent à ce Congrès, Kimbouala Kaya et Vous-mêmes.

Car vos ombres ont plané pour faire élire, d'abord, André Hombessa au congrès du 04 au 06 août 1964, avec pour vice-présidents Martin Mbéri et Ange Diawara, deux autres de vos compagnons, avant de départager ces deux prétendants au trône, à un moment où André Hombessa est appelé pour siéger au Gouvernement. C'est alors que vous fîtes le choix d'Ange Édouard POUNGUI, au tempérament aussi calme et modéré qu'André Hombessa, pour succéder à ce dernier. Trois ans plus tard, il fut porté en 1967 à la tête de l'UGEEC, toujours avec l'appui, entre autres, du duo Sassou N'Guesso- Kimbouala Kaya.

Et depuis lors, Vous ne vous êtes plus jamais quittés. Bien au contraire, vous avez été de tous les combats, surtout, lors du mouvement du 31 juillet 1968 aux côtés de Marien Ngouabi, avant d'intégrer le 05 août 1968, le Conseil National de la Révolution nouvellement créé, où il occupe les fonctions de chargé des finances et matériel, puis de secrétaire aux relations extérieures.

A la création du Parti Congolais du Travail, Ange Edouard POUNGUI devient tout de suite membre du Bureau politique, et, survivant à tous les congrès, en 1970, en 1972, en 1974, il ne devint simple membre du Comité central qu'en 1975 après la dissolution du Bureau politique au profit de l'État-major spécial révolutionnaire. Il réintègre le Bureau politique au congrès de 1984, puis quelques jours plus tard, nommé Premier Ministre.

C'est le couronnement d'une carrière gouvernementale qui commence le 12 juin 1971, en qualité de ministre des finances et du budget et en 1972, cumulativement avec ces fonctions, il est nommé Vice-Président du Conseil d'État, en remplacement d'Aloïse Moudileno Massengo, poste qu'il occupera jusqu'au 26 août 1973 avant de renouer avec sa carrière de banquier, pour servir à la BEAC, d'abord comme Fondateur de pouvoir, puis Directeur adjoint au Directeur national et enfin Directeur général de la Banque Commerciale Congolaise de 1979 au 07 août 1984, date à laquelle il est désigné Premier Ministre, au lendemain du 3^{ème} congrès ordinaire du Parti.

Il exécute avec courage et loyauté sa mission jusqu'à ce que, au lendemain du congrès de 1989, il est nommé Président du Conseil économique et social jusqu'au lendemain de la Conférence nationale souveraine.

En sortant de la CNS, il est élu membre du Conseil supérieur de la République, Parlement de transition de 1991 à 1992. En juillet de cette année, il est élu député à l'Assemblée Nationale dans la circonscription de Madingou et brigue la présidence de l'Assemblée Nationale pour le compte de la majorité présidentielle. Il échoue face à André Mouélé présenté par la coalition URD-PCT. Réélu député en 1993, il arrête de siéger en 1994 pour officier désormais comme Directeur national de la BEAC jusqu'en 1998 avant de s'installer en France.

C'est à la faveur de son retour d'exil qu'il se présente de nouveau aux élections locales en 2008 et sénatoriales. Il siège au Sénat de 2011 à 2023.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Chers parents éplorés,

La vie politique n'a jamais été une trajectoire rectiligne et sa lecture se fait parfois à l'aune des chemins sinueux.

C'est dans ce contexte que du 04 au 07 décembre 1990, se tient le 4^e congrès extraordinaire du PCT.

Dans un contexte marqué par le vent de la pérestroïka du Président soviétique Mikhaïl GORBATCHEV et de l'impact mondial du discours de LA BAULE du Président français François MITTERRAND, le Parti Congolais du Travail opère sa mue. Il perd son rôle dirigeant, ouvre son espace à d'autres forces politiques et se dote d'une nouvelle doctrine, la social-démocratie.

Ange Edouard POUNGUI décide alors de prendre toute sa place dans l'expérimentation de l'ère démocratique qu'il a appelée de tous ses vœux. Ainsi commence pour lui une nouvelle vie politique.

Il crée avec Jean-Michel BOKAMBA YANGOUMA, leader de la Confédération Syndicale Congolaise (CSC), Jean GANGAZANZOU et André Georges MOUYABI, tous les deux anciens Présidents de l'Assemblée Nationale, l'Union pour le Progrès Social et la démocratie, en sigle UPSD avec bien d'autres membres comme Martin BISSILA et Jacques MOUANDA-MPASSI.

Des divergences apparues au sein de ce parti, pendant et après la conférence nationale souveraine, ont conduit à son explosion. Il en est issu deux (02) ailes ayant adhéré, l'une aux Forces du changement et l'autre, à laquelle appartenait Ange Edouard POUNGUI, à l'Alliance Nationale pour la Démocratie (AND). L'aile POUNGUI, enrichie par quelques députés et cadres ayant quitté l'UPADS du Président Pascal LISSOUBA, se transforme, en 1995, en parti politique dénommé Union pour la République (UR).

Un an après sa création, ce parti explose à son tour et donne lieu à une dissidence, le Courant des Démocrates de l'Union pour la République (CDUR), incarnée et dirigée par Ange Edouard POUNGUI, Jacques Mouanda Mpassi courant qui, quoiqu'ayant mué en parti politique, a terminé sa carrière dans une fusion à l'UPADS en avril 2005.

Parallèlement, Ange Edouard POUNGUI crée, à Paris (France), le 12 août 2001, l'association politique dénommée Espace de Réflexion et d'Action pour la Démocratie, en sigle ERAD, qui n'a pas connu un meilleur destin.

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs**

A l'instar de tous les hommes engagés dans la vie publique durant une période riche en mutations, Ange Edouard POUNGUI, connut les hauts et les bas, les épreuves et les choix parfois difficiles qu'impose l'histoire. Mais au-delà des conjonctures et des sensibilités, il demeurera profondément attaché à l'amour de son pays et à son unité.

Ainsi, assumant ses choix, il prit, au crépuscule de sa vie, trois (03) décisions fortes, sans doute, les plus remarquables de sa vie politique et qui se présentent à la jeunesse comme un testament en trois legs.

Le premier legs c'est *Le retour au bercail*. Nous sommes en 2008. Ange Édouard POUNGUI renonce à l'exil. Comme pour dire « On est toujours mieux chez soi », il décide de rentrer au pays pour apporter sa pierre à l'édifice dans l'œuvre de reconstruction nationale entreprise par son compagnon.

Le deuxième legs c'est le *retour à la case départ* comme pour dire « quand on se trompe de chemin, il faut revenir au carrefour ». C'est ainsi qu'il renoue avec l'UPADS en 2006 et sera élu parmi les vice-présidents au point de tenter sa candidature à l'élection présidentielle de 2009, candidature rejetée par la Cour Constitutionnelle en vertu de l'article 58 de la Constitution du 20 janvier 2002, imposant une durée de résidence au Congo de deux (02) ans pour tout candidat à l'élection présidentielle.

Le troisième legs est *le sens du devoir*: L'Afrique bouge. Le printemps arabe secoue les régimes. Le pays est engagé dans un vaste programme de réformes institutionnelles. La classe politique est en surchauffe. Ange Edouard POUNGUI figure parmi les rares cadres politiques de l'opposition à participer en 2015, aux consultations politiques sur la réforme des institutions initiées par Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État et qui ont abouti à la tenue du dialogue national, du 11 au 15 juillet 2015, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou.

Nous aurons compris que la politique n'est rien sans le devoir, et que le plus grand des devoirs est de maintenir l'unité et la cohésion de notre peuple.

Modéré, sage et patriote, Ange Edouard POUNGUI a su dans sa vie, tirer les enseignements qu'il faut, pour privilégier l'harmonie sociale, la paix et le développement de la Nation.

Car au-delà des clivages et des tumultes, il y avait chez Ange Edouard POUNGUI une boussole inaltérable : l'amour inconditionnel de sa patrie et de son peuple.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Aujourd'hui, la République ne pleure pas l'homme d'une tendance ou d'une époque : elle pleure l'un de ses fils les plus dévoués, un bâtisseur des ponts entre nos diversités.

Nous sommes venus dire adieu au 4^e enfant d'une fratrie de sept (7) membres, qui a consacré plus de cinquante (50) ans de sa vie au service de la République, avant de s'éteindre le 28 avril 2026, à l'hôpital intercommunal de Créteil, en France. Il avait 84 ans révolus.

En Votre nom, permettez-moi de renouveler à la famille éprouvée, particulièrement aux enfants POUNGUI, Vos condoléances les plus émues ainsi qu'à la famille politique de l'UPADS avec son Président Pascal TSATY MABIALA.

A vous Monsieur le Premier Ministre Ange Édouard POUNGUI,

Vous êtes allé rejoindre votre épouse, votre bien-aimée Béatrice Thérèse MANDA, à qui vous avez offert, le 24 août 1993, comme cadeau d'anniversaire de votre union conjugale officielle, un mariage religieux, en guise de reconnaissance de sa forte foi chrétienne, juste après avoir été vous-même libéré de l'idéologie marxiste.

Vous reposez désormais dans le panthéon des ancêtres illustres qui ont tracé le chemin de notre liberté et de notre émancipation.

Dans quelques heures, sur le bord de votre tombe, que vous avez choisi, de votre vivant, d'être placée au centre de votre concession de Nsatumeya, tous ceux qui vous aimaient ne vous diront jamais qu'un dernier adieu.

D'ailleurs, vos filleuls et autres enfants du terroir, sous la plume de Rigobert MABOUNDOU, ont composé pour vous une chanson d'hommage rappelant et magnifiant le parcours de l'icône de la Bouenza, ce maître de l'économie, de l'éthique et du droit qui a guidé tant de cadres par sa voie. Fidèle compagnon du Président Sassou avec qui vous avez porté l'histoire et le flambeau laissant une leçon de loyauté aux nouvelles générations.

Vos huit (08) enfants, Josiane, Eliane, Lionel Ange, Edouard Rolland, Boris Destin, Danielle, Fabrice et Petula, vos vingt-neuf (29) petits-fils et vos quatre (04) arrière-petits-fils, tous ici présents et anéantis, refouleront leur émotion pour ne point troubler ce champ de repos où votre corps sera livré aux mystérieuses lois de la nature sous l'empire desquelles il s'est d'abord formé et par la puissance desquelles il va se dissoudre. Car la terre de nos aïeux qui vous a nourri et que vous avez tant aimée et servie va vous recevoir dans l'humilité qui vous a caractérisé.

Reposez en paix, Monsieur le Premier Ministre !

La République vous dit Merci.

La Nation vous est reconnaissante.